



DÉVELOPPEMENT
SOCIAL —
MEMPHRÉ

LA FORCE D'AGIR ENSEMBLE

POLITIQUE DE
DÉVELOPPEMENT
SOCIAL

MEMPHRÉMAGOG
2024-2034

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 1. Préambule | 3 |
| › Contexte | 4 |
| › Pourquoi une politique de développement social? | 6 |
| 2. Introduction | 9 |
| › Mot de la Table de développement social Memphrémagog (TDSM) | 10 |
| › Mot de la Corporation de développement communautaire Memphrémagog (CDC) | 11 |
| › Mot de la MRC | 12 |
| 3. Notre vision commune du développement social | 15 |
| › Définition | 16 |
| › Vision | 18 |
| › Valeurs et principes | 19 |
| 4. Processus d'élaboration de la politique | 21 |
| › Le comité de pilotage | 22 |
| › L'approche | 25 |
| › La voix des organisations | 26 |
| · Portrait-diagnostic du travail concerté | 26 |
| · Portrait intersectoriel des enjeux sociaux | 26 |
| › La voix citoyenne | 27 |
| · Le sondage citoyen | 27 |
| · Les ateliers citoyens | 27 |
| · Kiosque à la Journée des organismes | 27 |
| › Le grand rendez-vous du développement social : priorités et actions à déployer | 29 |
| 5. Portrait de la MRC : faits saillants | 31 |
| 6. La politique, avant tout une façon de travailler ensemble! | 39 |
| 7. Orientations et objectifs : un fil conducteur pour collaborer efficacement | 43 |
| › Orientation 1 : Occuper notre territoire en préservant le vivant | 44 |
| · Objectif 1.1 Rendre accessibles à toutes et tous nos espaces naturels aménagés dans le respect de l'environnement | 44 |
| · Objectif 1.2 Développer des modes de vie et de déplacement écoresponsables favorisant une utilisation durable de l'espace | 45 |
| › Orientation 2 : Favoriser le maillage social au sein de nos communautés | 46 |
| · Objectif 2.1 Favoriser l'inclusion de toutes et tous au sein de nos communautés | 46 |
| · Objectif 2.2 Stimuler des initiatives collectives et solidaires favorisant la participation sociale et le sentiment d'appartenance | 47 |
| › Orientation 3 : S'engager pour la santé mentale et physique des citoyen·nes | 49 |
| · Objectif 3.1 Organiser nos communautés pour augmenter l'accès aux services de proximité et de santé | 49 |
| · Objectif 3.2 Favoriser des conditions sociales, économiques et sanitaires ayant un impact positif sur la santé mentale de nos communautés | 49 |
| 8. Gouvernance et mécanismes de suivi | 51 |
| a. Rôle de la Table de développement social Memphrémagog (TDSM) | 52 |
| b. Formation d'un comité aviseur | 52 |
| c. Rôle du comité de pilotage tripartite | 52 |



PRÉAMBULE

CONTEXTE

Ces dernières années, comme partout ailleurs, le territoire de Memphrémagog a été affecté par de profonds changements, en particulier en raison de la pandémie de COVID-19. Les défis économiques, l'inflation dans des secteurs clés tels que la construction, l'alimentation et le logement, ainsi que l'accroissement des disparités sociales ont eu un impact considérable sur les communautés du territoire de notre MRC. De plus, l'itinérance¹ a atteint des niveaux sans précédent dans notre région.

L'essor du télétravail a également entraîné l'arrivée de nouveaux-elles résident-es dans notre MRC, sans qu'ils y travaillent nécessairement. Les problèmes liés au logement, à la dépendance à l'automobile et au manque d'options de transport actif et collectif ont eu des répercussions sur la main-d'œuvre, englobant toutes les industries, y compris le secteur communautaire, ainsi que les services publics.

En parallèle, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus augmente constamment, ce qui engendre une demande croissante en soins médicaux et services sociaux. Les proches aidant-es, souvent des personnes âgées elles-mêmes, éprouvent des difficultés à prendre du

répit. La santé mentale des personnes vulnérables de tous âges et de tous statuts est mise à l'épreuve, et de nombreux-euses citoyen-n-es vivent de l'isolement.

Dans le secteur communautaire, nous avons également observé des bouleversements, notamment un roulement important au sein des équipes de travail, comme dans tous les secteurs d'activité d'ailleurs. Les travailleurs et travailleuses – principalement des femmes dans les secteurs communautaire, de la santé, de la petite enfance et scolaire – ont fait preuve d'une grande résilience.

C'est dans ce contexte de profonds changements que nous avons pris l'initiative d'élaborer une nouvelle politique en développement social pour la période 2024-2034. Nous avons réuni les acteur-trices des secteurs municipal, privé, public et communautaire ainsi que les citoyen-n-es, dans le but de favoriser la collaboration intersectorielle.

¹ En 2023, l'équipe de Ressources Relais a réalisé 1378 interventions en lien avec le logement et l'itinérance, ce qui représente une hausse de 460 % depuis 2019. Source : Rapport de l'équipe Ressources Relais



BÂTIR DES PONTS ENTRE LES SILOS

Notre principal objectif est de promouvoir le travail collaboratif et intersectoriel, et de surmonter les cloisonnements pour améliorer collectivement nos milieux de vie et permettre à chaque citoyen-ne de réaliser son plein potentiel.

POURQUOI UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL?

Une politique de développement social est un **cadre stratégique conçu pour orienter et coordonner les efforts collectifs** d'une communauté ou d'une région dans le but de promouvoir le bien-être. Elle comprend des orientations claires qui définissent un horizon commun, visant à établir une vision partagée

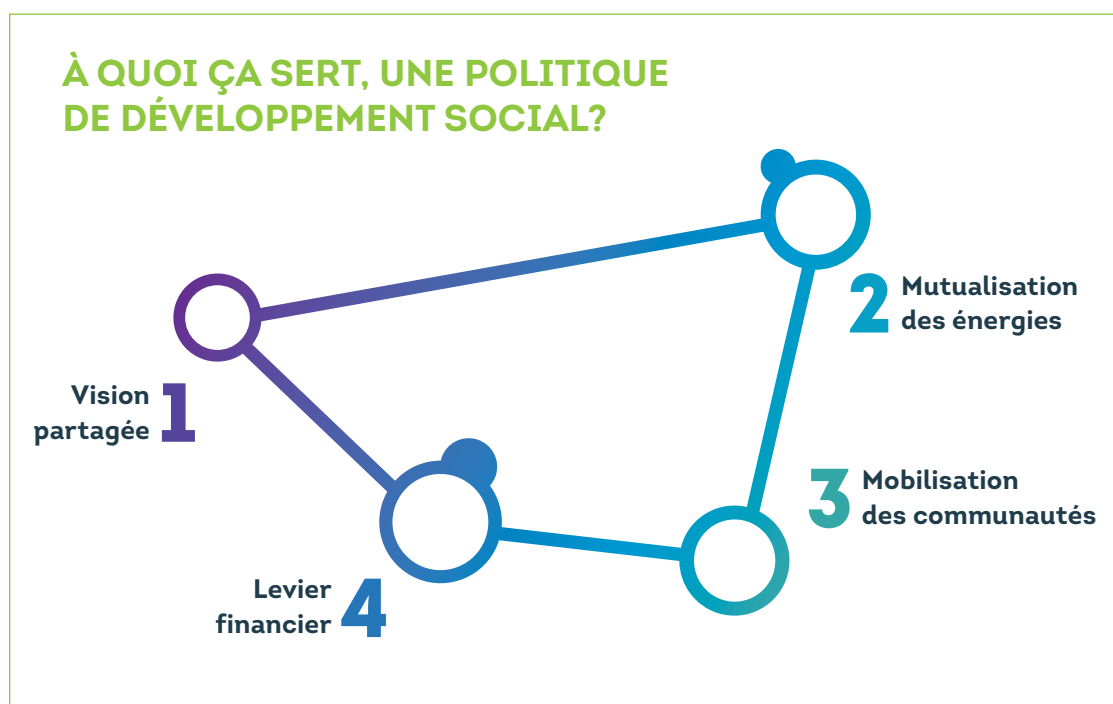
du développement social. Ces orientations sont accompagnées d'objectifs spécifiques et mesurables, adaptés aux réalités et aux besoins locaux. Un plan d'action intégré est élaboré pour mettre en œuvre ces objectifs, incluant des initiatives concrètes, des échéanciers et des mécanismes de suivi et d'évaluation.



Une politique de développement social bien conçue et mise en œuvre permet **d'améliorer significativement la qualité de vie de tous-toutes les citoyen·nes**, en favorisant l'équité, l'inclusion, la résilience et la durabilité dans le développement de la communauté.

Cette politique permet de :

- › Établir une vision partagée rassemblant les forces vives du territoire;
- › Favoriser la mutualisation et la coordination des ressources pour améliorer l'efficacité et l'impact des initiatives locales;
- › Renforcer la capacité d'agir des parties prenantes;
- › Inciter les communautés à s'engager activement dans l'évolution de leur milieu de vie;
- › Faciliter l'accès à des financements et ressources supplémentaires. En définissant précisément les priorités et les plans d'action, la politique de développement social vient consolider les demandes auprès des bailleurs de fonds.





2

INTRODUCTION

MOT DE LA TABLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL MEMPHRÉMAGOG (TDSM)



Contribuer au développement social, c'est s'engager de manière simple mais significative pour améliorer nos vies, tant individuellement que collectivement.

Élaborer une politique de développement social, c'est prendre l'engagement commun, en tant que communauté, de diriger nos efforts vers un objectif partagé.

La politique de développement social 2024-2034 a été soigneusement conçue, avec une participation active de toutes les parties prenantes de nos communautés. Elle est le résultat de 18 mois d'analyses approfondies, de travail en groupe, de concertations intersectorielles et de réflexions collectives, et s'inscrit dans la continuité de la vision de la MRC en matière de développement durable².

Nous rencontrerons assurément des défis, des changements et des imprévus en cours de route. C'est pourquoi la politique et son plan d'action s'inscrivent dans un processus évolutif qui appelle à l'adaptation continue pour répondre au mieux aux besoins de nos communautés.

Notre objectif est de permettre à chaque membre des communautés du territoire de notre MRC de réaliser son plein potentiel dans un environnement favorable et épanouissant. Cette politique représente non seulement un engagement à coordonner nos efforts multisectoriels vers un but commun, mais aussi un appel à l'action et à l'innovation.

Cindy Pétrieux
Coordonnatrice de la TDSM

² Énoncé de vision stratégique du développement durable de la MRC de Memphrémagog.

MOT DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE MEMPHRÉMAGOG (CDC)



Près de deux ans à créer un langage commun, une démarche inclusive, une mobilisation à toute épreuve malgré le contexte postpandémique, le roulement de personnel et le manque de financement. Quelle belle aventure avec, en toile de fond, le désir profond d’ancrer le développement social comme un incontournable auprès des acteur·trices qui ont une capacité d’agir pour le bien-être de la population.

Cette démarche nous aura permis d’élargir nos perspectives pour unir nos expertises complémentaires afin de créer une vision commune d’un Memphrémagog inclusif, solidaire, vivant et en santé. Cette politique est le fruit d’une première démarche multisectorielle intégrée sur le territoire et coconstruite avec les citoyen·nes de Memphrémagog. Nous espérons qu’elle pourra unir les partenaires et la population en vue d’opérer des changements systémiques qui auront un impact significatif sur la qualité de vie de la population de notre MRC.

Merci à toutes les personnes impliquées, et longue vie à cette politique et au travail collaboratif!

Mélissa Rivard
Directrice générale de la CDC

MOT DE LA MRC



Chers citoyens et citoyennes,

C'est avec conviction que nous avons collaboré à la réalisation de cette politique de développement social pour le territoire de la MRC de Memphrémagog. Cette politique est le fruit d'une démarche de concertation menée avec l'ensemble des acteur-trices du milieu, incluant les organismes communautaires, les municipalités, les entreprises et les citoyen-nés.

Le développement social vise à améliorer la qualité de vie de tous-toutes les citoyen-nés d'une communauté. Il s'agit de créer un milieu de vie où chacun-e peut s'épanouir et atteindre son plein potentiel. Cela passe inévitablement par la lutte contre la pauvreté, l'exclusion sociale et les inégalités ainsi que par la promotion de la santé, de l'éducation et de la participation citoyenne.

La présente politique de développement social est ambitieuse et visionnaire. Elle interpelle notamment le milieu municipal dans son rôle de gouvernement de proximité en soulignant l'importance d'intégrer le développement social dans toutes ses actions, dont celles structurantes ayant un impact déterminant sur la santé et le bien-être de l'individu, de la famille et des communautés. Ainsi doivent être pensés nos infrastructures, l'aménagement du territoire et la mobilité durable.

Plus que tout, cet exercice a révélé l'importance de briser les silos et de penser en termes de bien commun. La mise en action d'une politique de développement social est une responsabilité collective. Nous invitons tous-toutes les citoyen-nés et tous-toutes les acteur-trices du milieu à se mobiliser pour faire de cette politique un succès.

Ensemble, agissons pas à pas pour la qualité de vie dans nos communautés.

Marie Boivin et Vinciane Peeters
*Pour le conseil des maires et mairesses
de la MRC de Memphrémagog*

DÉTERMINANTS SOCIAUX DE LA SANTÉ

Selon l'Institut national de santé publique du Québec, les déterminants de la santé désignent tous les facteurs qui influencent l'état de santé de la population, sans nécessairement être des causes directes de problèmes particuliers ou de maladies. Les déterminants de la santé sont associés aux comportements individuels et collectifs, aux conditions de vie et aux environnements. Il existe des disparités de répartition de ces déterminants entre les différents échelons de la société, engendrant ainsi des inégalités de santé. Ce gradient social de santé est relié à une distribution inégale du pouvoir, des ressources, des biens et des services. Il importe donc de prendre en compte cet enjeu lors des interventions sur l'ensemble des déterminants de la santé.

www.inspq.qc.ca/exercer-la-responsabilite-populationnelle/determinants-sante



3

**NOTRE VISION
COMMUNE DU
DÉVELOPPEMENT
SOCIAL**

NOTRE VISION COMMUNE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

DÉFINITION

Le développement social est :

- › **Un processus collaboratif** construit et porté par les acteur·trices et les citoyen·nes pour améliorer la qualité de vie et renforcer le plein potentiel de chaque individu et de chaque communauté;
- › **Une mobilisation collective des partenaires du développement** pour répondre aux besoins de notre communauté dans une approche inclusive et de participation citoyenne;
- › **Un champ d'action vaste** qui peut inclure toute une panoplie d'enjeux et d'actions qui concernent l'habitation, le transport, l'alimentation, les services de proximité, la main-d'œuvre, etc.

QUI SONT LES PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL?

Le développement social nécessite la contribution d'une variété de partenaires, comme :

- › Les organismes communautaires, culturels, sportifs, d'économie sociale, de loisirs, etc.;
- › Les institutions (ministères, villes, centres intégrés de santé et de services sociaux, centres de services scolaires, etc.);
- › Les personnes élues;
- › Les concertations;
- › Les entreprises privées;
- › Les citoyen·nes.

Ces personnes et organisations sont à l'écoute des besoins de la population et cherchent des solutions pour améliorer les conditions de vie des citoyen·nes. Elles se parlent, créent des liens, partagent de l'information et travaillent ensemble sur des enjeux communs.

Chacun de ces partenaires comprend qu'il fait partie de la solution. C'est en travaillant ensemble qu'on arrive à trouver des solutions à des problèmes complexes comme les inégalités sociales, l'insécurité alimentaire, le décrochage scolaire ou le manque de logements sociaux.

Source : [Politique régionale de développement social de Laval](#)

« Le développement social est un processus de coopération volontaire, d'entraide et de construction de liens sociaux entre les résident·es et les institutions d'un milieu local visant l'amélioration des conditions de vie sur le plan physique, social et économique. »

- Chavis, 2000

VISION

Nous visons à élaborer collectivement une politique de développement social (PDS) qui s'incarne dans les plans de développement des leaders de nos communautés, pour le bien-être de notre population. Plus qu'un outil, la PDS est une occasion de susciter de nouvelles alliances et synergies intersectorielles afin de bâtir des communautés solidaires et innovantes qui favorisent la résilience face aux différents défis qui peuvent survenir, qu'ils soient sociaux, économiques, environnementaux ou sanitaires.

En 2034, Memphrémagog est une communauté novatrice et inclusive, dont les différent·es acteur·trices, tant au niveau politique, public, communautaire, citoyen que privé, s'impliquent dans l'amélioration de la qualité de vie de tous·toutes et chacun·e. Nous travaillons ensemble à augmenter le pouvoir d'agir de nos communautés pour favoriser une meilleure santé et l'épanouissement autant individuel que collectif des citoyen·nes.

QU'EST-CE QUE LE POUVOIR D'AGIR?

Le pouvoir d'agir peut à la fois être considéré comme :

- › UN PROCESSUS par lequel les individus, les groupes, les organisations et les collectivités acquièrent ou renforcent la capacité d'exercer un pouvoir;
- › UN ÉTAT qui désigne la capacité d'exercer un pouvoir;
- › UNE APPROCHE d'intervention individuelle et collective visant à soutenir le développement de cette capacité.

La perspective du pouvoir d'agir favorise la mise à contribution des individus, groupes, organisations et collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre de changements adaptés à leur réalité et à leurs aspirations.

Via communagir.org – Inspiré de : Ninacs, William A. (2002). Types et processus d'empowerment dans les initiatives de développement économique communautaire au Québec.

VALEURS ET PRINCIPES

Les valeurs et les principes visent à favoriser une cohérence des actions dans lesquelles les différent-es partenaires décident de s'engager pour réaliser ensemble la politique de développement social.

RESPECT ET INCLUSIVITÉ

Le respect est au cœur de notre démarche. Nous valorisons l'inclusion et la diversité, et nous favorisons la participation de tous-toutes, quelles que soient leurs différences. Nos initiatives visent à construire une base de collaboration fondée sur le respect mutuel et l'acceptation, célébrant la complémentarité et la richesse apportées par tous-toutes.

JUSTICE SOCIALE

Nous nous engageons à promouvoir activement une répartition équitable des richesses et des chances au sein de notre communauté. En cherchant à réduire les inégalités, nous voulons garantir les droits fondamentaux des personnes, indépendamment de leur statut socio-économique, de leur origine ethnique, de leur genre ou d'autres facteurs.

COLLABORATION

Les acteur-trices des secteurs public, privé, communautaire, politique et citoyen travaillent conjointement vers un objectif commun. Cette collaboration implique une communication efficace, un partage d'idées et de ressources ainsi qu'une confiance et un respect mutuels. Notre approche de collaboration est intersectorielle et favorise les synergies entre différents secteurs d'activité.

SOLIDARITÉ

En tant que personnes et groupes, nous nous entraisons et collaborons pour le bien-être collectif, affirmant ainsi que le bien-être de chacun-e est intrinsèquement lié à celui de tous-toutes. La solidarité constitue un principe d'unité et de soutien mutuel au sein de notre communauté. Cette solidarité se manifeste particulièrement dans nos réponses aux défis et aux situations complexes et renforce notre tissu communautaire.

INNOVATION

Nous développons des solutions créatives aux problèmes socioéconomiques, en adoptant de nouvelles approches, la pensée créative ou encore l'usage des technologies. Nous encourageons l'innovation comme moyen de répondre de manière proactive aux défis socioéconomiques.



4

**PROCESSUS
D'ÉLABORATION
DE LA POLITIQUE**

LE COMITÉ DE PILOTAGE

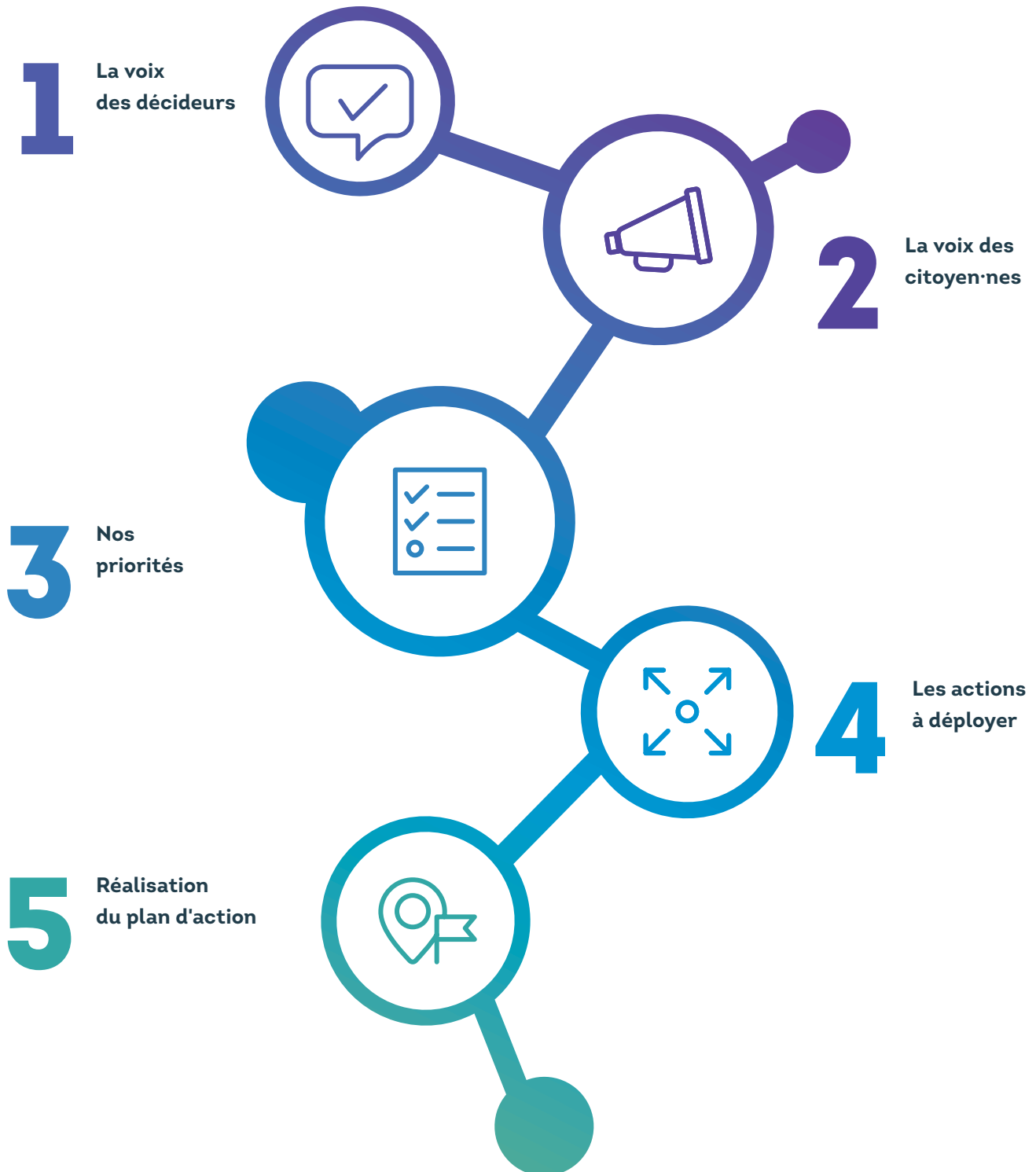
Le comité de pilotage est constitué, au moment de la rédaction de cette politique, de :

- › **Cindy Pétrieux**
Coordonnatrice de la TDSM;
- › **Edward Humphrey**
Chargé de projet à l'Association des Townshippers, délégué du secteur Communauté d'expression anglaise à la TDSM;
- › **Dany Gagné**
Organisateur communautaire au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de l'Estrie, délégué substitut du secteur Santé à la TDSM;
- › **Amélie Hudon**
Agente de développement communautaire de la CDC;
- › **Marie-Christine Perron-Marier**
Agente de développement territorial à la MRC, déléguée du secteur Municipal à la TDSM;
- › **Vinciane Peeters**
Mairesse de Bolton-Est – représentante en développement social pour la MRC.

Le comité a eu pour mission, à travers ses 14 rencontres, de superviser les activités menant à l'élaboration de la présente politique. Tout au long de ce processus, il a veillé à consulter efficacement les divers-es acteur-trices impliqués et à intégrer les préoccupations des différentes membres de nos communautés. Les membres du comité ont activement participé à plusieurs séances de travail essentielles, incluant l'élaboration d'un sondage citoyen, l'analyse des résultats des consultations citoyennes, l'organisation et l'animation du grand rendez-vous du développement social ainsi que la rédaction de la politique de développement social. En outre, les membres du comité ont joué un rôle important dans l'engagement des parties prenantes à chaque étape du processus, assurant ainsi une participation inclusive et représentative.

Nous remercions aussi les personnes qui ont contribué aux travaux du comité :
Mélody J. Rodrigue – coordonnatrice de la Table Jeunesse socio-économique Memphrémagog; Mélissa Rivard – directrice générale de la CDC; Véronique Stock – mairesse de Stukely-Sud.

LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE



LA DÉMARCHE

Ces trois organisations se sont alliées pour élaborer ensemble et avec nos communautés la nouvelle politique en développement social et son plan d'action intégré



Expertise en concertation intersectorielle
Mandat de développement des communautés.



Expertise municipale
Mandat de développement local et régional.

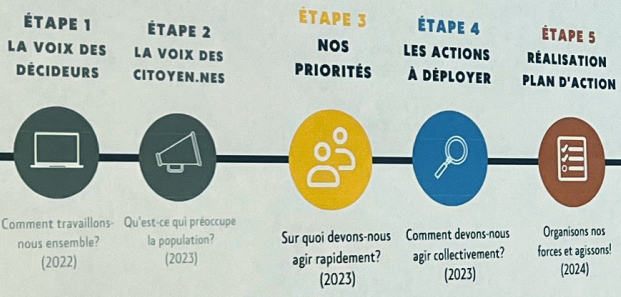


Expertise communautaire
Mandat de développement socioéconomique de lutte à la pauvreté et d'inclusion sociale.

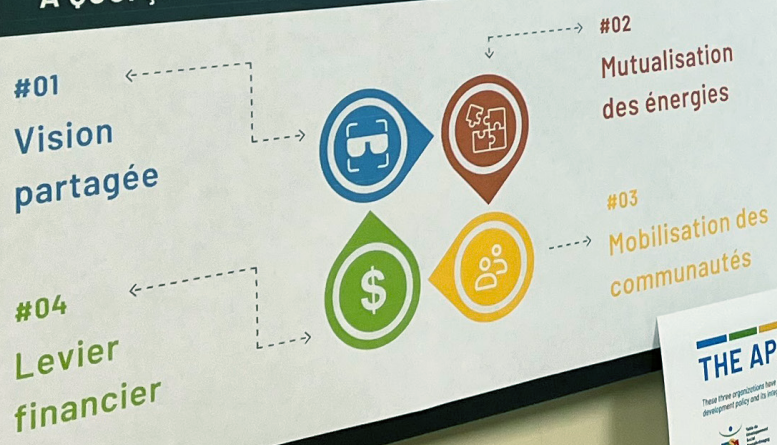
Mais le développement social c'est quoi ?

C'est améliorer le bien-être de chaque personne dans la société pour qu'elle puisse réaliser son plein potentiel.

LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE



À QUOI ÇA SERT UNE POLITIQUE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL ?



THE APPROACH

These three organizations have come together to collaboratively develop the new social development policy and its integrated action plan with our communities.

But what is social development?
It's about enhancing the well-being of each individual in society so they can realize their full potential.

THE STEPS IN THE APPROACH

- STEP 1: Vision partagée
- STEP 2: Mutualisation des énergies
- STEP 3: Mobilisation des communautés
- STEP 4: Levier financier

WHAT IS THE PURPOSE OF A SOCIAL DEVELOPMENT POLICY?

- #01 Pooling of Energies

LA VOIX CITOYENNE

#1300 sondages citoyens

#22% des répondant.es ont manifesté leur intérêt à participer aux suites de la démarche.

#16 Des citoyen.nes de 16 municipalités ont répondu.

#9% C'est la ville de Stanstead qui enregistre la plus grande participation avec 9% de la population ayant répondu au sondage. Viennent ensuite Orford (8%) et Bolton-Est (5%). En revanche seul 1% de la population Magogaise a participé au sondage.

#80 participant.es aux 6 ateliers citoyens (Stanstead, North Hatley, Eastman, Magog-2, virtuel)

#88% Les répondant.es au sondage sont majoritairement francophones. 12% ont préféré répondre au sondage en anglais.

58% des répondant.es ont 55 ans et plus
Les 34 ans et moins représentent seulement 8% des répondant.es.

OCCUPATION

- En emploi: 50%
- A la retraite: 4%
- Autre: 1%
- Élève, étudiant: 1%
- Inapte à l'emploi: 1%
- Préfère ne pas répondre: 1%
- Volontairement sans emploi: 1%
- A la recherche d'emploi: 1%

GENRE DES RÉPONDANTES

- Femmes: 86%
- Hommes: 14%

CITIZEN VOICE

#1300 sondages citoyens

#22% des répondant.es ont manifesté leur intérêt à participer aux suites de la démarche.

#16 Des citoyen.nes de 16 municipalités ont répondu.

#9% C'est la ville de Stanstead qui enregistre la plus grande participation avec 9% de la population ayant répondu au sondage. Viennent ensuite Orford (8%) et Bolton-Est (5%). En revanche seul 1% de la population Magogaise a participé au sondage.

#80 participant.es aux 6 ateliers citoyens (Stanstead, North Hatley, Eastman, Magog-2, virtuel)

#88% Les répondant.es au sondage sont majoritairement francophones. 12% ont préféré répondre au sondage en anglais.

58% des répondant.es ont 55 ans et plus
Les 34 ans et moins représentent seulement 8% des répondant.es.

LA VOIX CITOYENNE

la qualité de

50 % et plus des

le sentiment de

l'environnement, l'air

CE SUR QUOI IL AGIR PRIORITAIREMENT

- 1- Les enjeux climatiques
- 2- Le milieu physique
- 3- Les services

3 préoccupations

Le besoin de

les

ce qui fa

- 1- L'environnement
- 2- La vie sociale
- 3- La santé

LES PR

L'APPROCHE

L'élaboration de la politique de développement social (PDS) a été conçue pour être aussi participative que possible. Nous avons abordé cette démarche avec la conviction que chaque étape de l'élaboration de la PDS constituait en elle-même une action concrète pour encourager les synergies et améliorer nos milieux de vie. Ce processus inclusif garantit que les initiatives mises en place répondent aux besoins réels de la population et contribuent à renforcer le sentiment d'appartenance et la responsabilité collective.

Les membres du comité étant animés par un engagement commun envers le bien-être de nos communautés et la nécessité de favoriser un développement harmonieux pour les générations à venir, l'objectif principal de la PDS et de son plan d'action est de renforcer la concertation à l'échelle territoriale.

De l'entreprise à l'organisme communautaire en passant par l'école, tous les milieux rencontrent des enjeux sociaux. La PDS ne sert pas à réinventer et à multiplier les actions ou à renier les initiatives existantes, mais bien à nous doter d'orientations communes facilitant une coordination plus efficace et intégrée des efforts entre les différent-es acteur-trices du territoire. En somme, la PDS vise à harmoniser nos actions pour un impact social positif et durable, en réponse aux besoins et défis spécifiques de nos communautés.

La PDS ne sert pas à réinventer et à multiplier les actions ou à renier les initiatives existantes, mais bien à nous doter d'orientations communes facilitant une coordination plus efficace et intégrée des efforts entre les différent-es acteur-trices du territoire.

LA VOIX DES ORGANISATIONS

PORTRAIT-DIAGNOSTIC DU TRAVAIL CONCERTÉ

- › Au printemps 2022, la Table de développement social Memphrémagog (TDSM) a entrepris une analyse approfondie pour établir un diagnostic du travail concerté dans la région de Memphrémagog. Vingt-cinq acteur-trices issu-es de divers secteurs ont participé à cet exercice, ce qui a permis d'identifier les forces clés et les défis majeurs au sein de notre écosystème de développement social.

PORTRAIT INTERSECTORIEL DES ENJEUX SOCIAUX

- › Au printemps 2023, les partenaires à la TDSM ont réalisé un portrait intersectoriel pour cerner les principaux enjeux sociaux affectant diverses communautés. Les délégué-es présent-es ont fait état des 15 secteurs suivants : aîné-es, communautaire, handicap, jeunesse, pauvreté, santé mentale, sécurité alimentaire, développement socioéconomique, scolaire, santé, employabilité, municipal, femmes, communauté d'expression anglaise et personnes vivant des dépendances.



LA VOIX CITOYENNE

LE SONDAGE CITOYEN

- › En janvier 2023, ce sont 1300 personnes de 16 municipalités de la MRC qui ont répondu au sondage citoyen, exprimant ainsi leurs principales préoccupations et attentes en matière de développement social. 88 % des participant-es ont répondu au sondage en français; 12 %, au sondage proposé en anglais.
- › Afin d'ajuster la surreprésentation de certains groupes dans les réponses du sondage, nous avons intégré des données et des études provenant de regroupements et de tables de concertation sectorielles. Par exemple, face au constat que seulement 8 % des répondant-es étaient âgé-es de moins de 34 ans, nous avons collaboré avec la Table Jeunesse socio-économique Memphrémagog et avons invité sa coordonnatrice au comité de pilotage pour garantir que les besoins des jeunes ne seraient pas négligés.

LES ATELIERS CITOYENS

- › En mars 2023, nous avons organisé six ateliers citoyens : Eastman (1), Stansstead (1, animé en anglais), Magog (2), North Hatley (1) et un atelier virtuel réunissant près de 80 participant-es. Ces ateliers ont permis d'approfondir cinq thèmes clés identifiés comme prioritaires par le sondage : alimentation, environnement, santé mentale, inclusion et services de proximité. Les participant-es ont eu l'occasion d'exprimer leur propre vision et de proposer des solutions qu'ils-elles jugeaient pertinentes. Pour les questions de logement et de transport, nous avons sollicité des comités spécialisés sur ces sujets.

KIOSQUE À LA JOURNÉE DES ORGANISMES

- › Lors de la Journée des organismes le 30 septembre 2023, la TDMSM a proposé une animation participative invitant les personnes à identifier des actions prioritaires pour chaque thématique mentionnée. Environ 75 personnes se sont prêtées à l'exercice, permettant ainsi d'identifier des tendances au sein de notre communauté.

*« Tout le monde
pense que le
bonheur se trouve
au sommet de la
montagne alors qu'il
réside dans la façon
de la gravir. »*

- Confucius

LE GRAND RENDEZ-VOUS DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL : PRIORITÉS ET ACTIONS À DÉPLOYER

Le grand rendez-vous du développement social, tenu le 24 octobre 2023, a réuni 75 participant-es de 40 organisations, couvrant les secteurs communautaire, municipal, privé, public et citoyen. Cette rencontre a été un moment clé de réflexion collective lors de laquelle des ateliers interactifs ont facilité l'identification des objectifs prioritaires et la définition des actions stratégiques pour notre politique de développement social et son plan d'action intégré.

Grâce à la convergence de ces différentes activités de consultation, nous avons pu établir un socle commun solide, essentiel à l'élaboration d'une politique efficace et inclusive en matière de développement social. Ce processus a non seulement consolidé les fondations de notre politique, mais a également renforcé l'engagement et la collaboration entre les différent-es acteur-trices impliqué-es.





PORTRAIT DE LA MRC : FAITS SAILLANTS

Voici un portrait synthèse des principales caractéristiques sociodémographiques de la population de la MRC de Memphrémagog. Toutefois, ces données sont générales et ne tiennent pas compte des spécificités de certaines communautés. Pour plus de précisions, vous pouvez consulter le portrait des communautés de l'Estrie.

Sources :

À propos. MRC de Memphrémagog. 2024.

Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM). Institut de la statistique du Québec. 2022.

État de situation sur le logement et perspectives de développement dans la MRC de Memphrémagog. JFLV urbanisme & environnement. 2024.

Portrait des communautés. Direction de santé publique, Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke. 2024.

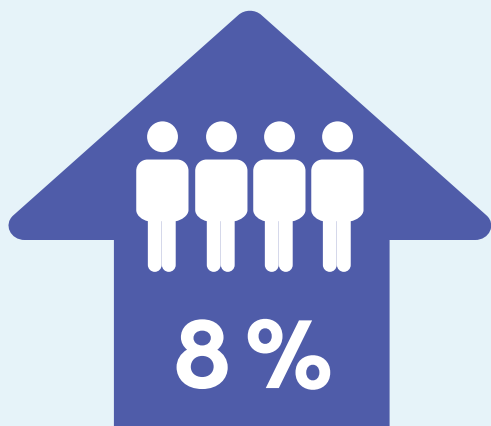
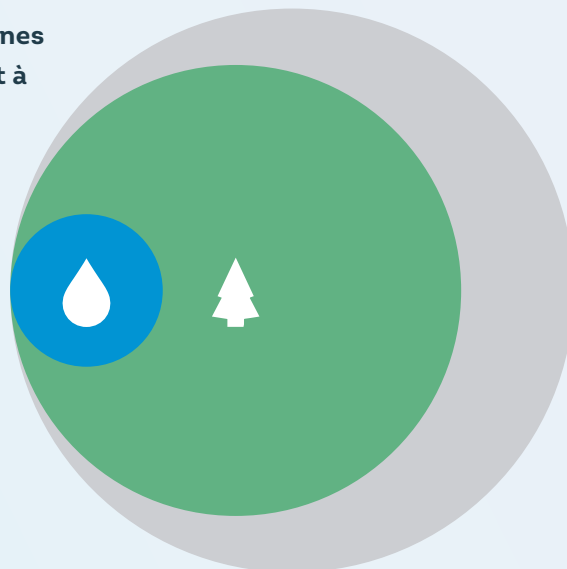
Portrait de la MRC de Memphrémagog. Un état de la situation pour orienter les actions en faveur de la persévérance scolaire et de la réussite éducative. Projet Partenaires pour la réussite éducatives en Estrie. 2022.

Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, Memphrémagog. Statistique Canada. 2023.

LE TERRITOIRE ET SA POPULATION

Memphrémagog se démarque par la concentration de montagnes et de lacs qui abritent une faune riche et abondante et offrent à la fois une qualité de vie exceptionnelle ainsi qu'un moteur de développement récréotouristique.

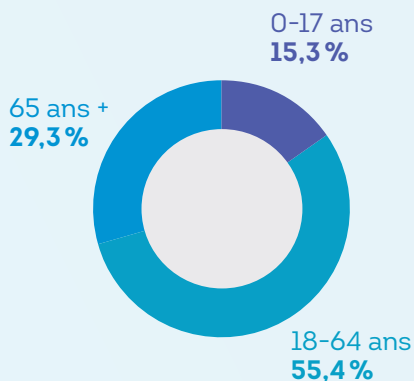
Aux 1317 km² de superficie terrestre s'ajoutent 127 km² de superficie d'eau. La forêt couvre 65 % de la superficie du territoire.



Taux d'accroissement de la population depuis 2016

La MRC compte 54 564 personnes réparties dans 17 municipalités. La ville centre étant Magog, on compte également trois agglomérations offrant des services de proximité, soit Ayer's Cliff, Potton et Stanstead.

RÉPARTITION DE LA POPULATION

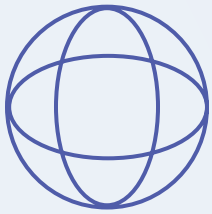


54 → L'âge médian est de 54 ans (46 ans en Estrie et 43 ans au Québec).

En 2034, les personnes âgées de 65 ans et plus représenteront 37,4 % de la population de Memphrémagog (22 850/61 052).

37,4 %

IMMIGRATION



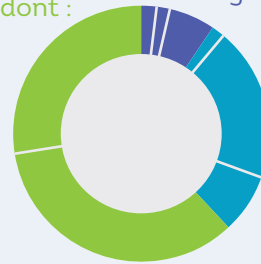
5 %

de la population est issue de l'immigration (2700 personnes).

Provenance : majoritairement d'Europe, des Amériques et d'Afrique.

Europe, **1565**; dont : France, **870**

Afrique, **235**; dont : Maroc, **45**; Congo (RD), **45**



Amériques, **720**; dont : États-Unis, **485**; Mexique, **45**

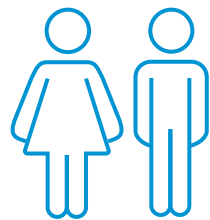
LES MÉNAGES

77 %

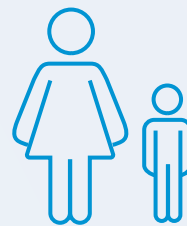
des ménages sont composés de 2 personnes; et 17%, de personnes seules.



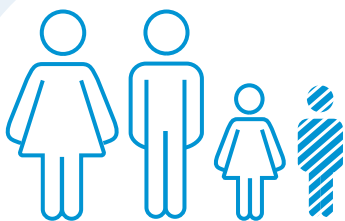
Taux d'augmentation des ménages de 1 personne



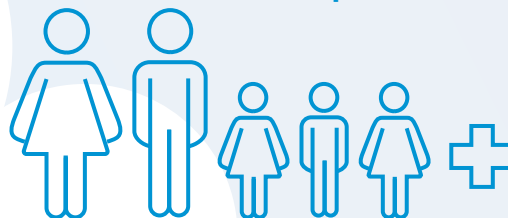
59,2 %



Les familles monoparentales comptent pour **24,6 %**, dont les **2/3** sont soutenues par des femmes.



33,9 %



6,9 %

UNE COMMUNAUTÉ D'EXPRESSION ANGLAISE BIEN PRÉSENTE

13,7%

de la population utilise le plus souvent la langue anglaise à la maison.

Estrie
6,9%

Cette proportion augmente à **59,5%** dans la communauté de Stanstead et à **38,6%** dans la communauté de Missisquoi Sud.

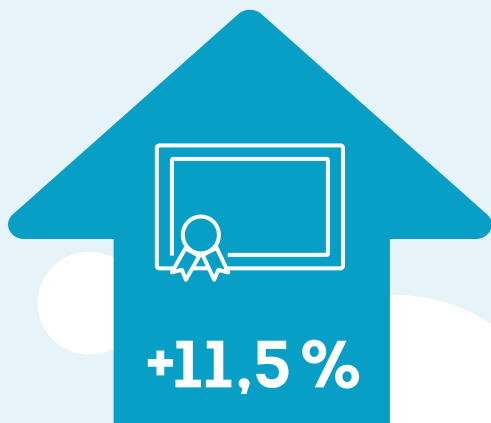
5,1%

Estrie
2,9%

ne parlent pas français.

Cette proportion augmente à **27,1%** dans la communauté de Stanstead et à **15,9%** dans la communauté de Missisquoi Sud.

SCOLARITÉ



Le taux de diplomation après 7 ans au secondaire était de **80,5%** en 2022 (en 2016, il était de **69%**).

Le taux de sorties sans diplôme ni qualification parmi les sortant·es en formation générale au secondaire est de **16,2%** (en 2016, il était de **24%**).



46,7%

des écoles primaires et secondaires de la MRC sont considérées comme défavorisées quant à l'Indice de milieu socio-économique (IMSE).

L'indice IMSE est calculé à partir de la sous-scolarisation de la mère et de l'inactivité des parents, deux variables fortement explicatives de la non-réussite scolaire.

REVENU



Le revenu total médian après impôt des ménages se situe à 62 000 \$ (50 973 \$ en 2016).

Dans les communautés des Tisserands (33 600 \$) et Centre-ville (38 000 \$) dans Magog, il est le plus bas dans la MRC.

Trois communautés de la MRC sont particulièrement défavorisées au niveau matériel et social. Il s'agit des communautés des Tisserands et Centre-ville à Magog, ainsi que de Stansstead, où la défavorisation varie de moyenne à très forte³.

PROPORTION DE TRAVAILLEUR-EUSES PAR CATÉGORIE DE PROFESSION

| | |
|--------------------------------------|-----|
| Corps législatifs | 3% |
| Ressources naturelles et agriculture | 3% |
| Arts, culture et sports | 4% |
| Fabrication et services publics | 6% |
| Sciences naturelles et appliquées | 6% |
| Santé | 9% |
| Enseignement | 11% |
| Affaires, finance et administration | 17% |
| Métiers, transport et machinerie | 17% |
| Vente et services | 25% |



Pour les personnes de 65 ans et plus, le revenu total médian après impôt est de 29 000 \$ (27 200 \$ en Estrie et 28 200 \$ au Québec).

PERSONNES À FAIBLE REVENU

35,1%

21,3%

35,1% sont des personnes de 15 ans et plus vivant seules et 21,3% sont des personnes de 65 ans et plus en couple.

EMPLOI

25,2%

du revenu total de la population âgée de 15 ans et plus provient de transferts gouvernementaux⁴ (17,8% en 2016).

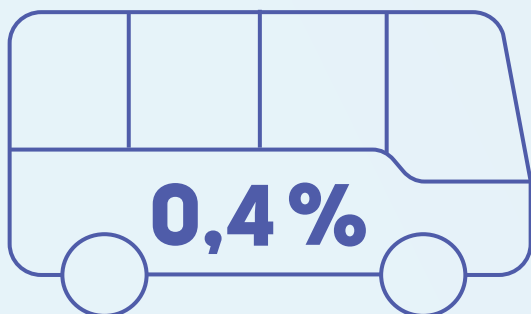
25,7%

des personnes de 25 à 64 ans n'occupent pas d'emploi (28,2% en 2016).

³ L'indice de défavorisation sociale, développé par l'Institut national de santé publique du Québec, est calculé à partir des trois indicateurs socioéconomiques suivants : la proportion de personnes de 15 ans et plus vivant seules dans leur domicile, la proportion de personnes de 15 ans et plus séparées, divorcées ou veuves et la proportion de familles monoparentales.

⁴ Désigne le revenu total provenant de tous les transferts gouvernementaux versés par l'administration fédérale, les provinces, les territoires ou les municipalités au cours de l'année civile 2021. Cette variable est dérivée en additionnant les montants provenant des sources suivantes : pension de la Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti, allocation et allocation au survivant; prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada; prestations d'assurance-emploi; prestations pour enfants; autre revenu provenant de sources publiques.

TRANSPORT



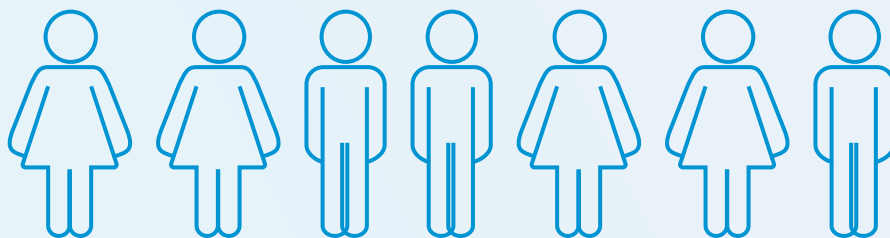
Il y a un défi dans la desserte de transport en commun, ce qui contribue à l'isolement des citoyen·nes et peut constituer un obstacle à l'accessibilité à l'emploi ainsi qu'à la poursuite d'études postsecondaires.

0,4% des travailleur·euses utilisent le transport en commun pour se rendre au travail. (2,1% en Estrie, 9% au Québec).

ITINÉRANCE



L'itinérance et la détresse liée aux enjeux de logement sont en hausse.



L'itinérance touche une population plus jeune et majoritairement composée de femmes. Cette réalité est nouvellement visible à Magog.

460 %

Équipe Ressources Relais, travailleur·euses de proximité, a vu ses interventions liées à l'itinérance et au logement bondir de 460% depuis 2019.

HABITATION



Le taux d'inoccupation à
Magog en 2023 était de

1,3 %

Les locataires se concentrent
majoritairement
à Magog, North Hatley
et Stanstead.

25 %

des ménages locataires consacrent
30 % ou plus de leur revenu brut
annuel pour les frais de logement.

735

ménages ont des besoins impérieux,
ce qui signifie que leur logement n'est
pas abordable, est trop petit ou nécessite
des réparations majeures.

69 %



du parc résidentiel est composé de maisons
unifamiliales isolées.



Depuis 10 ans, le prix des maisons a augmenté 2 fois plus rapidement que le
revenu des ménages. Avec les prix actuels, seulement 1 ménage sur 5, selon
les données de 2021, pourrait se permettre l'achat d'une maison en respec-
tant le taux d'effort de 30 %.



6

**LA POLITIQUE,
AVANT TOUT
UNE FAÇON
DE TRAVAILLER
ENSEMBLE!**

LA POLITIQUE, AVANT TOUT UNE FAÇON DE TRAVAILLER ENSEMBLE

Pour générer des changements et des améliorations durables au sein de nos communautés, nous avons identifié des conditions de succès. La première est de miser sur l'adoption de pratiques collaboratives intersectorielles afin d'augmenter l'impact de nos engagements. Afin d'arrimer les efforts de nos différents secteurs et de générer des changements réels pour le développement social de notre communauté, nous devons passer du *je* à un *nous* fort et engagé dans la même direction.

C'est pourquoi
notre politique s'intitule
**La force d'agir ensemble –
Memphrémagog 2034.**

Nous avons élaboré notre stratégie collective, appelée chemin de changement, que nous devons parcourir ensemble pour atteindre notre vision.

Ce chemin de changement nous permet de clarifier les actions communes à mettre en place, d'évaluer notre impact, de vulgariser nos intentions et de mieux les communiquer.

La modélisation de notre stratégie collective nous a permis d'identifier les étapes de changement à court, moyen et long terme. Les changements préalables nécessaires pour atteindre le changement ultime sont schématisés pour former un guide. Ce guide oriente la mise en œuvre du plan d'action de cette politique de développement social et nous aide à évaluer notre impact.



2034
 CHANGEMENTS
 DU CADRE DE VIE

 CHANGEMENTS DE PRATIQUES
 ET DE COMPORTEMENTS

 2024
 CHANGEMENTS
 DE CONNAISSANCES

Les citoyen·nes habitent et cohabitent avec un plus grand esprit de communauté intergénérationnel

Les citoyen·nes ont un accès accru à des services de proximité et de santé

Les citoyen·nes ont un accès au transport adapté, en commun et actif

Tous·toutes bénéficient d'un environnement et de conditions de vie qui contribuent au bien-être

Les citoyen·nes connaissent leurs voisin·es et s'entraident

Les citoyen·nes trouvent davantage leur place au sein des organismes et des services et les utilisent pour organiser leur vie quotidienne

Les partenaires ont le réflexe d'interpeller les différents secteurs pour travailler ensemble

Les partenaires mettent en commun leurs ressources pour déployer les actions ensemble

Les citoyen·nes sont accompagnés dans le développement de leurs initiatives qu'ils·elles conçoivent ensemble

Les initiatives déployées pour rejoindre les citoyen·nes tiennent compte de leurs besoins et particulièrement du besoin de liens sociaux

Les partenaires travaillent sur des cibles communes, et les actions sont portées par des groupes intersectoriels

Les citoyen·nes ont des occasions de se rencontrer, de se connaître et d'échanger, ils·elles ont accès à des espaces physiques mis à leur disposition sur le territoire

Les citoyen·nes ont accès à des informations vulgarisées

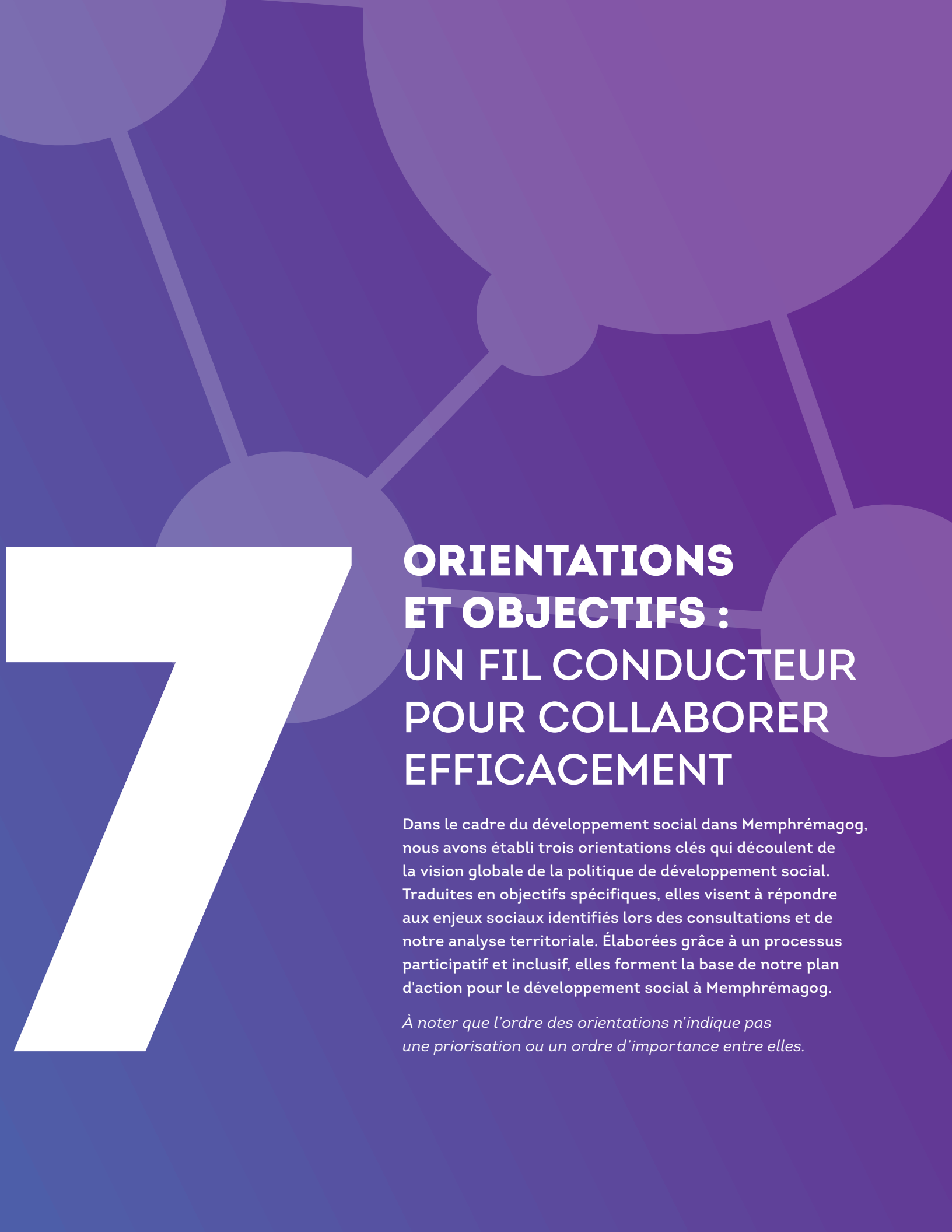
Les préjugés envers les différents secteurs et groupes de population sont déconstruits

Les partenaires participent à des rencontres intersectorielles

Les citoyen·nes ont connaissance des services et des organismes du territoire

Les partenaires connaissent les déterminants de la santé et leurs impacts socioéconomiques

Les partenaires se connaissent, reconnaissent leurs forces respectives ainsi que les initiatives existantes sur le territoire



7 ORIENTATIONS ET OBJECTIFS : UN FIL CONDUCTEUR POUR COLLABORER EFFICACEMENT

Dans le cadre du développement social dans Memphrémagog, nous avons établi trois orientations clés qui découlent de la vision globale de la politique de développement social. Traduites en objectifs spécifiques, elles visent à répondre aux enjeux sociaux identifiés lors des consultations et de notre analyse territoriale. Élaborées grâce à un processus participatif et inclusif, elles forment la base de notre plan d'action pour le développement social à Memphrémagog.

À noter que l'ordre des orientations n'indique pas une priorisation ou un ordre d'importance entre elles.

1 ORIENTATION : OCCUPER NOTRE TERRITOIRE EN PRÉSERVANT LE VIVANT

Selon les répondant-es de tous les âges et de tous les secteurs géographiques de Memphrémagog, aussi bien pour les répondant-es en français qu'en anglais, la priorité numéro un est d'agir sur les enjeux climatiques et l'environnement. Les ateliers citoyens nous ont permis de mieux comprendre les préoccupations et de préciser les objectifs.



OBJECTIF 1.1

Rendre accessibles à toutes et tous nos espaces naturels aménagés dans le respect de l'environnement

L'accès aux milieux naturels aménagés est une préoccupation largement nommée par les différentes participant-es aux consultations. Plusieurs citoyen-nes voient leur accès aux milieux naturels aménagés entravé par les coûts d'accès (stationnement, droit d'entrée de la Société des établissements de plein air du Québec [Sépaq], etc.). L'accès aux lacs a aussi été mentionné. Avec la privatisation des rives et la concentration de fréquentation dans les plages publiques et gratuites, il est parfois impossible d'accéder aux lacs. Ces dernières années, les nombreux épisodes de fermeture de la plage inquiètent également les citoyen-nes à propos de la préservation de nos lacs et cours d'eau.

Par cet objectif, nous voulons collectivement nous assurer **que tous·toutes les citoyen·nes, quelle que soit leur réalité socioéconomique, aient accès aux milieux naturels aménagés**, qui constituent une grande fierté dans notre communauté. Nous nous engageons de plus à mettre en œuvre des actions ciblées pour **protéger ces milieux**.

OBJECTIF 1.2**Développer des modes de vie et de déplacement écoresponsables favorisant une utilisation durable de l'espace**

L'organisation du territoire de Memphrémagog a beaucoup évolué au fil du temps. La population de Memphrémagog a connu une forte croissance, en augmentant de 29 % entre 2001 et 2021. C'est près du double de l'évolution démographique du Québec⁵. Une telle croissance de population a nécessairement un impact sur notre environnement.

Lors des consultations citoyennes, les personnes participantes ont exprimé leur volonté de réduire leur dépendance à l'automobile en favorisant le développement du transport en commun et du transport actif sécuritaire. De fortes préoccupations en matière de développement

immobilier ont aussi été exprimées ainsi que des pistes pour que le développement de logements se fasse dans le respect de l'environnement. L'usage des terres agricoles de notre territoire, dans un contexte de forte inflation et de difficultés d'accès à une alimentation saine, préoccupe les citoyen·nes. De plus, le besoin d'avoir accès à davantage de produits locaux de maraîchage a été exprimé, et des pistes d'actions concrètes ont même été proposées dans les ateliers citoyens.

Par cet objectif, **nous engageons notre communauté à intégrer une perspective écoresponsable dans les différents projets touchant au transport, à l'habitation ainsi qu'à l'alimentation**. Cet engagement est nécessaire pour répondre durablement aux besoins de nos communautés tout en minimisant les inégalités sociales.

5 Population de Memphrémagog en 2001 : 42 485; en 2021 : 54 797 – Population du Québec en 2001 : 7 417 456; en 2021 : 8 550 561

2 ORIENTATION : FAVORISER LE MAILLAGE SOCIAL AU SEIN DE NOS COMMUNAUTÉS

OBJECTIF 2.1

Favoriser l'inclusion de toutes et tous au sein de nos communautés

Il est ressorti de la consultation citoyenne un lien fort entre le sentiment d'inclusion et la santé mentale. Plusieurs ont exprimé leurs difficultés à s'intégrer à leurs communautés locales et l'impact négatif de l'isolement sur leur bien-être.

Certaines populations sont davantage concernées, telles que les nouveaux·elles arrivant·es dans Memphrémagog et particulièrement celles et ceux qui vivent en situation de vulnérabilité économique ou avec des enjeux de santé mentale ou physique, qui sont âgé·es, immigrant·es, racisé·es, anglophones ou allophones, ou issu·es de la communauté 2SLGBTQ+⁶. Une part de ces citoyen·nes témoignent également de difficultés d'insertion socioéconomique.

La communauté d'expression anglaise dans Memphrémagog, qui représente 13,7 % de la population, nomme d'ailleurs l'importance d'agir sur le sentiment d'inclusion (24 %), ce qui est beaucoup plus marqué que pour la population francophone (3 %).

Ces dernières années, la MRC a connu une forte augmentation de sa population immigrante. Selon les personnes immigrantes sondées, leur deuxième plus grande difficulté est le manque de réseau social. Les organismes et les entreprises qui les accompagnent expriment la même difficulté pour leurs usager·ères et employé·es immigrant·es⁷.

Par cet objectif, **nous mobilisons les organisations politiques, publiques, communautaires et privées ainsi que les citoyen·nes autour de pratiques et d'actions diminuant les inégalités sociales** ainsi que de projets visant la meilleure inclusion des différentes populations dans nos communautés.

Le maillage social, c'est une grande toile tissée de relations entre les gens dans une communauté ou une société. Cela inclut toutes sortes de connexions entre les personnes, les groupes et les organisations. C'est crucial pour le bien-être collectif, la solidarité et la cohésion sociale.

⁶ 2SLGBTQ+ est un acronyme pour diverses orientations sexuelles et identités de genre, comme bispirituel, lesbienne, gai, bisexuel, transgenre, queer ou en questionnement.

⁷ Données issues du sondage mené dans le cadre de la « Grande rencontre sur le sujet de l'accueil et l'inclusion des personnes immigrantes dans Memphrémagog » du 12 septembre 2023

OBJECTIF 2.2**Stimuler des initiatives collectives et solidaires favorisant la participation sociale et le sentiment d'appartenance**

La mobilisation soutenue autour de la consultation citoyenne ainsi que de nombreuses initiatives citoyennes déployées sur le territoire ces dernières années (Sunir à Orford, le Rucher Boltonnois, etc.) ont démontré la vivacité de l'engagement citoyen dans nos communautés. Lors des ateliers citoyens, plusieurs ont nommé que les espaces de participation actuellement offerts (conseils municipaux, consultations diverses, etc.) sont en inadéquation avec les aspirations citoyennes.

Par ailleurs, les citoyen·nes aspirent à se regrouper, à réfléchir collectivement à leur cadre de vie, à participer et à être entendu·es dans des espaces collectifs et davantage informels. Entre autres, la population voudrait « des occasions de se rassembler et d'être représentée » « des espaces physiques pour se rassembler » dans ses communautés, « des espaces communautaires de rencontres, d'échanges informels pour les citoyen·nes, pour créer des projets » et « organiser le partage (covoiturage, outils, services) ».

Les idées et les envies ne manquent pas de la part des citoyen·nes et des organismes pour améliorer leurs milieux de vie. Les échanges tenus tout au long de notre démarche ont permis de recenser

des centaines de projets existants et tout autant de nouvelles idées et propositions.

Force est de constater que passer de l'idée à l'action, particulièrement dans le cadre de projets citoyens, est un défi fréquemment rencontré. En réponse à ce défi, nous souhaitons collectivement faciliter l'accès à des financements structurants, offrir de l'accompagnement et le partage de connaissances spécifiques ainsi que faciliter la mise en relation avec d'autres personnes ou organisations souhaitant potentiellement contribuer aux initiatives. Il en va de même pour de nombreux projets potentiels dans nos municipalités, entreprises et organismes communautaires.

Par cet objectif, nous nous engageons à faire connaître les projets existants sur notre territoire et à innover pour susciter et accompagner des initiatives solidaires et collectives visant l'amélioration des conditions de vie.

En adoptant l'approche « par et pour les communautés concernées », **nous développerons la capacité d'agir et le sentiment d'appartenance.** Nous collaborerons avec les citoyen·nes pour évaluer leurs besoins, aspirations et capacités, afin de créer des espaces de dialogue et de mise en commun dans les différentes communautés de Memphrémagog, favorisant ainsi la participation sociale et politique.



3 ORIENTATION : S'ENGAGER POUR LA SANTÉ MENTALE ET PHYSIQUE DES CITOYEN·NES

OBJECTIF 3.1

Organiser nos communautés pour augmenter l'accès aux services de proximité et de santé

66 % des répondant·es au sondage citoyen placent la thématique des services de proximité comme très importante (41 %) ou importante (25 %) pour leur qualité de vie. L'accès aux services de proximité est d'ailleurs coté par les répondant·es au sondage citoyen au deuxième rang des priorités d'action sur le territoire.

Notre analyse de la situation a révélé plusieurs lacunes en matière d'accès aux services de proximité et de santé, notamment le manque de services de proximité essentiels, dont ceux liés à l'alimentation et à la santé. De plus, l'accès aux services est entravé par leur manque d'adaptation aux besoins, par leur complexité administrative et parfois par les contraintes budgétaires des citoyen·nes, principalement en matière d'alimentation et d'éloignement géographique. Parallèlement à cela, la première difficulté nommée par les citoyen·nes est celle du transport.

Par cet objectif, nous instaurons une réflexion sur l'organisation de nos communautés et leurs besoins pour élaborer ensemble des **solutions durables en matière d'accès aux services de proximité et de santé**.

OBJECTIF 3.2

Favoriser des conditions sociales, économiques et sanitaires ayant un impact positif sur la santé mentale de nos communautés

Pour 52 % des répondant·es au sondage citoyen, la santé mentale est considérée comme très importante dans leur qualité de vie. De nombreux facteurs favorisant une meilleure santé mentale ont été nommés, tels qu'avoir un réseau de soutien, des liens sociaux intergénérationnels dans la communauté, de l'aide et du ressourcement pour les proches aidant·es, des besoins matériels satisfaits, un accès aux services publics en santé mentale, un sentiment de sécurité et un accès physique et économique aux espaces de plein air.

Dans un contexte de dégradation générale de la santé mentale ces dix dernières années au Québec⁸, les citoyen·nes de tous âges dans Memphrémagog sont également touché·es.

Par cet objectif, nous décidons de **faire de la santé mentale de nos communautés une priorité d'action** en engageant l'ensemble des partenaires publics, privés, communautaires et citoyen·nes aux côtés des acteur·trices en santé mentale.

The image features a large, white, stylized number '8' on the left side, set against a solid purple background. To the right of the '8', there is a network diagram consisting of several purple circles of varying sizes connected by thin purple lines. The text 'GOUVERNANCE ET MÉCANISMES DE SUIVI' is positioned in the lower right quadrant of the image.

8

**GOUVERNANCE
ET MÉCANISMES
DE SUIVI**

GOUVERNANCE ET MÉCANISMES DE SUIVI

A. RÔLE DE LA TABLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL MEMPHRÉMAGOG (TDSM)

La TDSM joue un rôle central dans l'animation et la coordination des démarches en développement social sur le territoire. En tant que coporteuse de la politique de développement social, la TDSM assure la mobilisation des partenaires, la facilitation des échanges entre les différent-es acteur-trices et le soutien à la mise en œuvre des actions concertées. De plus, la TDSM est responsable d'engager une ressource externe spécialisée pour soutenir l'évaluation et le suivi des démarches concertées, garantissant ainsi une approche rigoureuse et collaborative.

B. FORMATION D'UN COMITÉ AVISEUR

Un comité aviseur sera constitué pour suivre et évaluer la mise en œuvre de la politique de développement social. Ce comité sera composé des président-es des comités sectoriels au sein de la MRC ainsi que des acteur-trices pertinentes impliqué-es dans les différents secteurs

(communautaire, santé publique, affaires, etc.). Il aura pour mission de suivre les progrès, d'évaluer l'efficacité des actions et de proposer des ajustements si nécessaire. Les modalités de travail précises seront définies par les membres du comité avec le soutien de l'expert-e en évaluation engagé-e par la TDSM. Ce comité aviseur permettra de garantir une approche concertée et de maximiser les efforts de collaboration entre les différent-es acteur-trices du territoire.

C. RÔLE DU COMITÉ DE PILOTAGE TRIPARTITE

Le comité de pilotage tripartite, composé des directions et coordinations de la MRC, de la TDSM et de la CDC, pilotera et animera le comité aviseur. Ce comité assurera la coordination des actions, la synergie entre les différent-es partenaires et la communication continue avec les parties prenantes. Le comité de pilotage jouera un rôle crucial dans l'intégration des perspectives et des contributions de tous-toutes les acteur-trices impliqué-es et veillera à ce que les engagements pris soient alignés avec les objectifs de la politique.



Merci à toutes et à tous pour votre précieuse contribution à cette démarche collective.

Il nous appartient désormais, ensemble, de soutenir cette vision et d'atteindre collectivement nos objectifs, aussi ambitieux soient-ils.

La force d'agir ensemble -
Memphrémagog 2034



DÉVELOPPEMENT
SOCIAL —
MEMPHRÉ